



Autorité environnementale

conseil général de l'Environnement et du Développement durable

www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr

Projet de création de la zone d'aménagement concerté du Triangle de Gonesse (95)

Constat de retrait

N°Ae : 2015-44

Constat de retrait d'une demande d'avis

*

* *

L'Autorité environnementale (Ae) a été saisie, pour avis, d'un projet de création de la zone d'aménagement concerté du Triangle de Gonesse (95) par courrier du préfet du département du Val-d'Oise du 7 mai 2015 ; le dossier ayant été reçu complet le 7 mai 2015, il lui en a été accusé réception à compter de cette date par courrier du 13 mai 2015.

Par courrier en date du 10 juillet 2015, le préfet du département du Val-d'Oise a informé le président de l'Ae de sa décision de retirer le dossier de demande d'avis sur le projet de création de la zone d'aménagement concerté du Triangle de Gonesse, initialement déposé.

Réunie en séance le 22 juillet 2015, l'Ae a été informée par son président qu'il convenait de prendre acte de ce retrait.



PRÉFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Direction

Cergy-Pontoise, le 10 juillet 2015

Affaire suivie par François Lefort
Tél. : 01 34 25 26 74
francois.lefort@val-doise.gouv.fr

Le préfet du Val-d'Oise

à

Monsieur Philippe LEDENVIC
Président de l'Autorité environnementale
Conseil général de l'environnement
et du développement durable
Ministère de l'Écologie, du Développement durable
et de l'Énergie

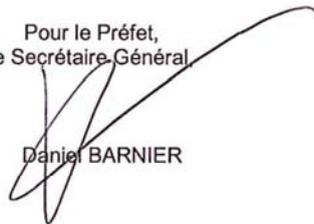
92055 PARIS – LA DEFENSE Cedex

Objet : Projet de dossier de création de la zone d'aménagement concerté du Triangle de Gonesse –
Retrait de la demande d'avis de l'autorité environnementale

Suite à votre courrier du 3 juin dernier, et en accord avec l'établissement public d'aménagement de la Plaine de France, maître d'ouvrage, je vous informe que je retire ma demande d'avis de l'Autorité Environnementale qui vous avait été adressée le 7 mai 2015 à propos du dossier de création de la ZAC du Triangle de Gonesse.

Je ne manquerai pas de vous saisir à nouveau, sur la base d'un nouveau dossier complété par le maître d'ouvrage.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général


Daniel BARNIER

copie à : M.le Préfet de la région d'Ile-de-France
M.le Directeur général de l'EPA Plaine de France

Direction départementale des territoires du Val-d'Oise
Préfecture - CS 20105 - 5 avenue Bernard Hirsch - 95010 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone : 01 34 25 24 00 - télécopie : 01 34 25 25 41 - courriel : ddt-direction@val-doise.gouv.fr site internet <http://www.val-doise.gouv.fr/>